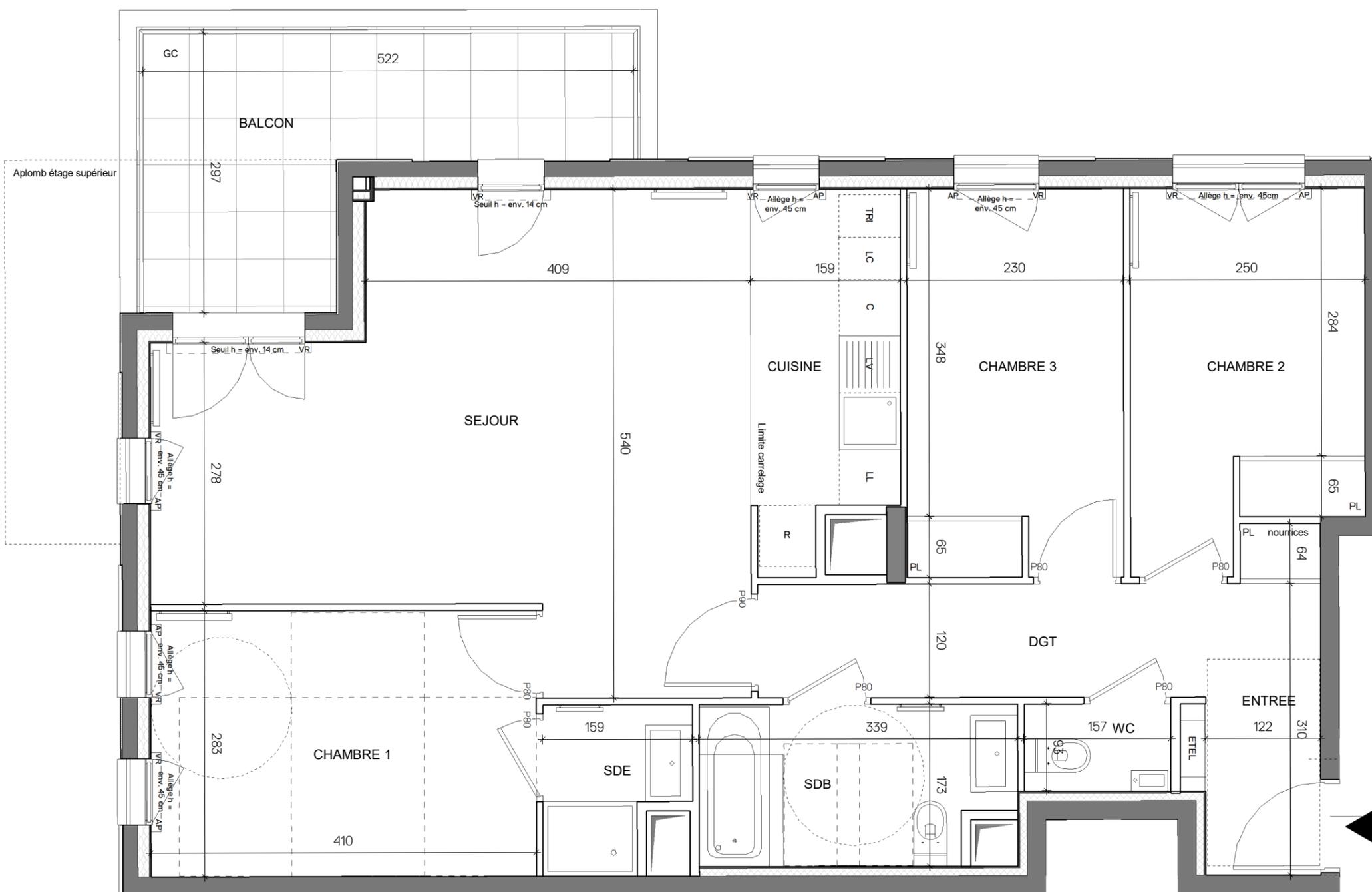


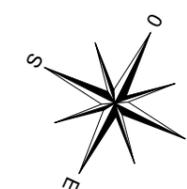
## HALL B

APPARTEMENT DE 4 PIECES  
n° B012 au 1er étage

ENTREE	4,33 m <sup>2</sup>
SEJOUR	26,61 m <sup>2</sup>
CUISINE	5,82 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	11,59 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	9,38 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	9,45 m <sup>2</sup>
SDE	2,43 m <sup>2</sup>
SDB	5,49 m <sup>2</sup>
WC	1,45 m <sup>2</sup>
DGT	5,72 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE HABITABLE</b>	<b>82,27 m<sup>2</sup></b>
BALCON	10,36 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>92,63 m<sup>2</sup></b>



No B012



Conformément à la réglementation, ce plan est

EVOLUTIF PMR

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. **Positionnement des éléments électriques à +/- 10cm.**

### LEGENDE

AP	allège pleine		sèche-serviette
AV	allège vitrée		radiateur
VR	volet roulant	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
	soffite / faux plafond	LL	lave ligne
EDEL	esp tech elec du lgt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
	robinet de puisage		retombée de poutre
	fenêtre		porte fenêtre
	fenêtre fixe		

Indice 3 Date : 05/04/2022

Echelle :

EMERIGE  
RESIDENTIEL

EIFFAGE  
IMMOBILIER

MFR ARCHITECTES